

PROCES-VERBAL

Collèges - Lycées - Lycées professionnels

Élection des représentants des personnels au conseil d'administration :

☐ Second collège : Personnels d'administration, de santé, sociaux, techniques, ouvriers, de service, de laboratoire

Année scolaire 2020 - 2021

Académie	Montpellier
Département	Aude
Commune	LEZIGNAN CORBIERES
Type d'établissement	Collèges
N°UAI	0110686L

Participation	
Nombre d'inscrits	21
Nombre de votants	17
Nombre de bulletins blancs ou nuls	2
Nombre de suffrages exprimés (S)	15
Taux de participation	80.95%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	3
Quotient (S/N)	5.00

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Nombre de suffrages	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
C.G.T.						
C.N.G.A.						
DIVERS	2	15	3		3	2
F.O.						
F.S.U.						
LISTES D'UNION						
NON SYNDIQUES						
S.G.E.N.-C.F.D.T.						
S.N.A.L.C.-C.S.E.N						
S.U.D.						
EDUCATION						
U.N.S.A-EDUCATION						
TOTAL TOUTES LISTES	2	15	3	0	3	2

Nombre de sièges pourvus	2
Nombre de sièges non pourvus	1

CANDIDATS PROCLAMÉS ÉLUS TITULAIRES-SUPPLÉANTS

[illegible]

- Une copie du procès-verbal est affichée dans la salle de vote.
- Une copie du procès-verbal est conservée dans l'établissement.

Fait à Lozenges, le 05/10/2020
Conte

Le président du bureau de vote
(Signature) _____



Les membres du bureau de vote
(Signatures)

(Signatures)